

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée publique

COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Jeudi 24 novembre 2022, à 9 h 30

Salle du conseil | Hôtel de ville (Édifice Lucien-Saulnier)

[Webdiffusion](#) de l'assemblée en différé

PRÉSENCES

Mme Daphney Colin, présidente
M. Abdelhaq Sari, vice-président
M. Younes Boukala, membre
Mme Lisa Christensen, membre
M. Marc Doret, membre
M. Benoît Gratton, membre
Mme Gracia Kasoki Katahwa, membre

ABSENCE

Mme Christina Smith, vice-présidente

**PERSONNES
INVITÉES**

M. Martin Prud'homme, directeur général adjoint, Sécurité urbaine et
conformité
Mme Julie Meunier, cheffe de division, Dotation des cadres et cadres-conseils
et Centre d'expertise en dotation - Direction attraction et acquisition de talents
- Service des ressources humaines
M. Fady Dagher, candidature retenue par le comité de sélection au poste de
direction du SPVM

**AUTRES PERSONNES
PRÉSENTES**

M. Alain Vaillancourt, responsable de la sécurité publique au comité exécutif
Mme Josefina Blanco, responsable de la diversité, de l'inclusion sociale, de
l'itinérance et de l'accessibilité universelle au comité exécutif
M. Moussa Sène, responsable du soutien aux élus·es, cabinet de la mairesse
et du comité exécutif
Mme Sarah Sultani, responsable du soutien aux élus·es, cabinet de la
maïresse et du comité exécutif

Le quorum est atteint.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 9 h 33. Mme Daphney Colin, présidente de la Commission de la sécurité publique, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Elle invite les commissaires de la Commission à se présenter et elle excuse l'absence d'un membre de la Commission. Mme Colin présente ensuite brièvement le contexte qui a mené à la tenue de la présente assemblée et le déroulement de la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de M. Abdelhaq Sari appuyée par Mme Gracia Kasoki Katahwa, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que proposé.

3. Direction du SPVM - Présentation du processus de sélection et de la candidature retenue

La présidente cède la parole à M. Prud'homme, directeur général adjoint, Sécurité urbaine et conformité de la Ville de Montréal, lequel annonce la personne retenue par le comité au terme du processus de sélection au poste de direction du SPVM. Ce dernier cède ensuite la parole à Mme Meunier, cheffe de division au Service des ressources humaines afin de détailler les grandes étapes du [processus](#) qui a conduit au choix du comité de sélection.

À l'invitation de la présidente, M. Fady Dagher résume son parcours professionnel et relate les moments forts qui ont jalonné sa carrière dans les forces de l'ordre. Il poursuit ensuite en esquissant l'orientation qu'il entend poursuivre dans l'éventualité de sa nomination à la direction du SPVM.

La présidente, Mme Colin, remercie M. Dagher pour sa présentation et l'invite à approfondir son propos au cours de la période d'échanges.

En vue du prochain point à l'ordre du jour, la présidente propose une courte pause avant de poursuivre l'assemblée publique avec la période questions et commentaires du public et des commissaires.

PAUSE

3.1. Période de questions et commentaires du public

Mme Daphney Colin précise le fonctionnement de la période de questions et commentaires du public. Elle invite ensuite les personnes inscrites à la période de questions présentes dans la salle à poser leur question.

Citoyen / Citoyenne	Questions / Commentaires
M. Marcel Lanoue	Fait référence à des faits rapportés dans les médias à l'égard du comportement de certains membres des effectifs de police envers la population et demande des précisions.
M. Jean Duval	Fait état d'un événement qui s'est déroulé en avril 2013 avec le SPVM qui a bouleversé le cours de vie pour lequel il n'aurait toujours pas obtenu justice / Dénonce l'usage à tort de la maladie mentale pour justifier une intervention policière / Affirme que des actes criminels seraient commis par les fonctionnaires de la Ville et du SPVM / Demande à M. Dagher s'il est corruptible.
M. Robin Edgar	[Intervention en anglais] Salue la vision exposée par M. Dagher, notamment la légitimité qui repose sur un juste équilibre entre la vigilance et la répression / Fait remarquer un changement graduel en cours dans le comportement policier plus respectueux des citoyen-ne-s / Fait part de sa préoccupation de longue date à l'égard de la répression policière concernant les droits et libertés civiles et demande des précisions sur la façon dont M. Dagher compte faire respecter ces droits fondamentaux par ses effectifs policiers / Observe le travail policier depuis de nombreuses années et souhaite l'avis de M. Dagher à propos des rapports de la population et du personnel policier.

Un citoyen dans l'auditoire intervient et demande à la présidente de l'assemblée de faire en sorte que les propos exprimés en anglais soient également tenus en français. La présidente invite M. Dagher à résumer son propos en français, lequel acquiesce naturellement à la demande.

Suivant la demande d'intervention d'un journaliste lors de la période de questions du public, la présidente spécifie de s'adresser au service des communications corporatives de la Ville et rappelle de la tenue d'une conférence de presse à l'issue de l'assemblée.

Elle procède ensuite à la lecture des questions et commentaires qui ont été transmis par l'intermédiaire du formulaire en ligne.

Citoyen / Citoyenne	Questions / Commentaires
Mme Élisabeth Dupuis, Ligue des droits et libertés	Considérant que la COP15 à Montréal générera des manifestations; que de se réunir et de s'exprimer dans l'espace public est un droit fondamental reconnu par les Chartes et non un simple privilège;

	<p>les mesures importantes de sécurité déployées et l'historique de répression des manifestations par le SPVM:</p> <p>Quel engagement le SPVM peut donner qu'il ne va pas réprimer ou entraver le droit de manifester pendant la COP15? Quel rôle de surveillance des interventions policières la CSP aura-t-elle?</p>
Mme Isabel Matton	<p>M. Dagher, de 2012 à 2014, en tant qu'inspecteur-chef et directeur adjoint au SPVM, vous avez joué un rôle dans la répression des manifestations à Montréal où des manifestant·e·s ont été gravement blessé·e·s, et des milliers arrêté·e·s lors d'arrestations de masse en vertu du règlement P-6. Les accusations sont depuis tombées et le règlement a été abrogé. Avez-vous des excuses publiques à faire aux personnes arrêtées lors des manifestations et une reconnaissance de votre rôle dans cette répression?</p>
Mme Lynda Khelil, Ligue des droits et libertés	<p>Les personnes tuées lors d'une intervention policière sont très souvent des personnes ayant des enjeux de santé mentale ou en situation de crise. Les interventions policières sont très rapides, en quelques minutes seulement. On constate que les formations actuelles en désescalade ne permettent pas de changer la culture d'intervention. M. Dagher, si vous êtes nommé directeur du SPVM, quel est votre plan pour qu'il n'y ait plus aucun décès lors d'interventions policières à Montréal?</p>
Mme Emme Ya	<p>M. Ronny Kay, 38 ans, a été abattu par un policier du SPVM à l'Île-des-Soeurs le 17 septembre 2022 suite à des appels au 911 rapportant qu'il était en détresse. Une marche publique a eu lieu dimanche dernier pour soutenir sa famille qui ne connaît toujours pas les causes de sa mort. En tant que nouveau chef du SPVM, trouvez-vous normal que le SPVM n'ait toujours pas offert ses condoléances? Comment prévoyez-vous revoir les méthodes de la police lors d'intervention auprès des minorités en situation de détresse?</p>
Mme Karina Toupin	<p>Depuis plusieurs années, le SPVM ne respecte pas les délais légaux de traitement des demandes d'accès à l'information qui sont de 20 à 30 jours. Le problème était présent bien avant la pandémie de COVID-19. Le droit à l'information est un droit important inscrit dans la Charte québécoise. Le 26 octobre 2022, la Commission d'accès à l'information a publié une étude sur le non-respect des délais légaux de traitement. M. Dagher, que comptez-vous faire si vous êtes nommé directeur du SPVM?</p>
Mme Jacinthe Poisson, Ligue des droits et libertés	<p>En 2017, suite à une consultation publique sur le profilage racial et social, la Ville de Montréal a pris l'engagement de réviser les règlements municipaux à la source de pratiques de profilage. La Ligue des droits et libertés et plusieurs autres organismes de défense des droits ont soumis en 2020 leur analyse et recommandations visant à abroger ou à modifier plusieurs dispositions réglementaires. En tant que futur directeur du SPVM,</p>

	est-ce que vous vous engagez à réactiver ce dossier et à en faire une priorité?
Mme Auvril Edwards, Centre Multiculturel de Ressources de LaSalle / Lasalle Multicultural Resource Center ((CMRL / LMRC)	For decades, the Montreal/Quebec Police model demonstrates a lack of cultural and mental health competencies and embedded racism, which resulted in a history of harm and lack of trust especially from the racialized English community in Montreal who are ignored, excluded and face double vulnerability. How, and what changes can we expect now moving forward especially for community organizations that serve English racialized communities that witness these injustices?

La présidente remercie les personnes présentes et celles à distance pour leur intervention.

3.2. Période de questions et commentaires des membres de la Commission

La présidente invite maintenant les commissaires qui le souhaitent à intervenir et leur cède à tour de rôle la parole.

Commissaires	Questions / Commentaires
Mme Lisa Christensen	Salue les réponses exprimées en anglais en faveur de la population montréalaise anglophone / Au vu des circonstances entourant la violence armée, demande des actions qui pourraient être mises en place pour renforcer la sécurité à Montréal.
Mme Gracia Kasoki Katahwa	Fait référence à sa propre expérience à titre de femme racisée à la mairie de l'arrondissement de Côte-des-Neige—Notre-Dame-de-Grâce et demande comment M. Dagher, et l'ensemble des effectifs policiers, pourraient inspirer des jeunes personnes racisées à opter pour la profession policière.
M. Marc Doret	Salue les réponses fournies en langue anglaise, notamment au profit des personnes qu'il représente / Exprime sa préoccupation concernant le redéploiement des effectifs policiers sur le territoire montréalais et demande des précisions sur la vision d'avenir des postes de quartier dans les villes liées.
M. Younes Boukala	Remercie des éléments de précision en regard de la vision souhaitée pour le service police de Montréal et demande des clarifications sur la manière avec laquelle M. Dagher compterait déterminer les grandes orientations du SPVM.

M. Abdelhaq Sari	Salue et remercie le comité de sélection, l'ensemble des personnes qui ont manifesté leur intérêt lors du processus de mise en candidature et le candidat sélectionné / Fait l'énumération d'une série d'enjeux de sécurité publique / Salue ses compétences démontrées en matière de commandement et managériales / Fait ressortir quelques aspects relevant de la gestion et demande comment M. Dagher concrétiserait sa vision du SPVM avec les ressources financières et humaines limitées.
M. Benoit Gratton	En regard du phénomène actuel de pénurie de main-d'œuvre généralisée, il demande des perspectives pour valoriser et rendre plus attractif la profession policière.
Mme Daphney Colin	Souhaite en connaître davantage sur les programmes implantés sous sa direction à la police de Longueuil et leur répliquabilité.
Mme Gracia Kasoki Katahwa	Demande davantage de précisions sur le cheminement de carrière de M. Dagher et comment ce parcours teinte la vision proposée pour le SPVM.
M. Abdelhaq Sari	Signale que plusieurs enjeux se recoupent à l'échelle de la province et souhaite en savoir davantage sur des mesures applicables à Montréal / Porte à nouveau à l'attention des enjeux de recrutement et de rétention du personnel spécifiquement sur le territoire montréalais et souhaite en savoir davantage sur ce qui pourrait être envisagé pour remédier à la situation.
Mme Lisa Christensen	En lien avec le vécu lors des années passées au SPVM, outre le recrutement, demande les principaux défis marquants à relever.
M. Younes Boukala	Remercie le Service des ressources humaines pour le processus de sélection / Rappelle les attentes élevées et demande le principal message qu'il souhaiterait adresser.
Mme Daphney Colin	Aborde l'enjeu du profilage racial et s'interroge sur les façons envisagées pour l'éradiquer.

En terminant, la présidente remercie les citoyennes et citoyens, les fonctionnaires de la Ville, les commissaires et élus-es pour leur présence et participation.

4. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 30.

APPROUVÉ LE : 14 février 2023

ORIGINAL SIGNÉ

Daphney Colin
Présidente

ORIGINAL SIGNÉ

Lydia Atrouche
Coordonnatrice - commissions
permanentes